



Démission et congés payés

Par Caroline1978

Bonjour

Je compte donner ma démission le 12 juillet 2021

sachant que j'ai 3 semaines de congés payés en juillet que mon employeur m'impose 1 semaine au mois d'août

A quelle date je pourrais finir le contrat et ainsi commencer un autre emploi sachant que je suis agent de maîtrise avec 2 mois de préavis

Mon futur employeur me demande une date pour le contrat de pre-embauche

Merci d'avance pour votre réponse

Par ESP

Bonjour

Sauf erreur, les congés payés convenus avant la date de notification et qui sont pris pendant la période de préavis de démission prolongent celle-ci d'autant de jours que de congés. Si vous démissionnez durant une période des congés payés, le délai de préavis ne commence qu'à compter de son retour effectif dans l'entreprise.